



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 3 décembre 2015**

Gustave Muheim

**Administration générale, Finances, Police, Informatique,
Personnel, TL, Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le très grand plaisir de vous saluer au nom de votre Municipalité qui se transforme, comme de coutume en cette dernière séance de l'année, en Père et Mère Noël, en vous offrant une bouteille d'un Grand Cru issu de nos vignes. Ne l'oubliez pas à l'issue de la soirée. Quant aux absents et aux distraits, le divin breuvage pourra être retiré au guichet de la Bourse, dès lundi prochain.

☪

Une citoyenne de Belmont à la « Une » de 24 Heures

Dans son édition de ce lundi, notre quotidien préféré nous annonce que « Miss Suisse Romande 2016 » est une « Cancoirde ». Nous félicitons ici Mlle Lara Chioda, Vaudoise de 21 ans, arrivée à Belmont en 2014. Nos meilleurs vœux l'accompagnent pour le pas suivant, celui de « Miss Suisse » !

☪

Autoroute A9 – avancement du dossier

Au moment de la rédaction de cette communication, l'OFROU vient de nous transmettre ses réponses aux questions posées par écrit par des Cancoires ou leurs avocats. Leur analyse est en cours. La mise à l'enquête des travaux est reportée au premier trimestre 2016. La Municipalité continue à soigner les contacts bilatéraux avec les représentants de l'OFROU et leurs mandataires.

Le Centre Patronal et 24 heures ont organisé le 26 novembre 2015, au SwissTech Convention Center de l'EPFL, une conférence-débat sur le thème: **«Infrastructures routières: sortir enfin des bouchons!»**. La soirée s'est déroulée en présence de Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard. Les travaux prévus sur notre territoire s'étant invités lors de la « table ronde », après avoir été montrées du doigt, les autorités de Belmont ont été félicitées pour leur engagement aux côtés de leurs citoyens, inclus par la Cheffe du département fédéral. Ce genre de reconnaissance ne fait plus partie des usages, d'ailleurs 24 Heures en a fait son gros titre ce lundi : *Autrefois révéérés, les syndics deviennent des souffre-douleur. Les citoyens ont tendance à se défouler contre leurs élus.*



Comptages vitesses à la route du Burennoz

La Municipalité a été approchée par des habitants du Burennoz, qui constatent que la vitesse des voitures, à la descente, dépasse largement les 50 km/h prescrits. La Police intercommunale a procédé, sur une dizaine de jours, à des contrôles de vitesses au moyen d'un appareil fixé sur un mât qui, s'il ne sanctionne pas, enregistre tout.

Les résultats sont surprenants : alors que nous n'étions pas loin de partager les craintes exprimées, les mesures démontrent qu'il n'y a pratiquement pas d'excès de vitesse au droit des immeubles, à la descente. Par contre, à la montée, une fois sorti du ralentisseur au droit d'Auteuil/Longchamp, 7 % des véhicules dépassent de quelques km/h la vitesse autorisée. Si la visibilité est bonne, ce n'est pas une raison d'enfoncer le champignon, surtout en saison comestible ... Alors, si vous voyez à l'occasion des éclairs dans ce secteur, sachez qu'ils ne seront pas au chocolat, mais en prune ... salée !



Elections communales 2016 - Municipalité

Lors de l'annonce de la démission ce printemps de notre collègue M. Daniel Delaplace, la Municipalité vous avait annoncé « rempiler » en bloc pour la prochaine législature, avec la nouvelle personne élue. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous confirmer formellement ce qui précède et nous espérons que l'assemblée générale du Groupement des Cancoires Indépendants, jeudi 10 décembre à 20 heures, ici-même, acceptera de porter notre liste. Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !



Personnage importunant des enfants

Un sinistre individu s'est fait remarquer ces derniers temps sur Belmont et dans la région, en s'approchant d'enfants pour leur parler « couche-culotte ». Cette affaire est prise très au sérieux, tant par la Police intercommunale que la Brigade des mineurs du canton.

Un courrier de la Direction de l'établissement a été remis aux parents par l'intermédiaire des élèves scolarisés à Belmont. Celui-ci rappelle aussi les règles élémentaires de bon sens et de mesures ordinaires qui prévalent en tout temps : *ne pas accepter d'invitation et toujours dire non et informer rapidement un adulte de confiance de l'incident.*



Last but not least, le **Nouveau Règlement du Conseil communal**, que vous avez adopté lors de votre séance du 4 juin dernier, a été approuvé par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, le 16 novembre 2015. Cette approbation a été publiée dans la FAO du 24 novembre 2015, date qui fait office de point de départ du délai de 10 jours pour l'annonce d'un référendum mais également du délai de 20 jours pour déposer une requête à la Cour Constitutionnelle. Ce n'est donc qu'à partir du 15 décembre prochain que nous pourrons officiellement faire imprimer ce document qui vous sera ensuite adressé par courrier postal en guise d'étrennes pour démarrer l'année 2016.

En enfin, le **Règlement sur la vidéo surveillance** vient aussi d'être approuvé ; la FAO en fera état dans son édition du 4 décembre. La suite de la procédure est donc la même que celle citée pour Votre Règlement.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, au nom de la Municipalité, de très belles Fêtes de fin d'année.

Gustave Muheim, syndic

Chantal Dupertuis, Nathalie Greiner-Meylan, Philippe Michelet et Catherine Schiesser

Pas de communications